



N° d'imprimé : J004217433

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	23/12/2019	19082986

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE
Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ
22/06/2020

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE
Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGREMENT : S057J102
(9) RAISON SOCIALE : AUTOVISION PL
(3) COORDONNÉES : ZONE INDUSTRIELLE LES JONQUIERES RUE INORÉ FABBRI 57365 ENNERY 03.87.70.49.75

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGREMENT : 057J7032
NOM ET PRENOM : Benjamin SCHNEIDER
SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
CY-976-DV (F)	30/08/2013	25/03/2009
Marque	Genre	Carrosserie
VOLKSWAGEN	TCP	CAR
(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	
WV1ZZZ2EZ86032798	M2	
Type/CNIT	Energie	
2EKZBJM50TNS	GO	
Document(s) présenté(s)		
Certificat d'immatriculation		

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

201227

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

ETAT DE CHARGE : A vide
CATEGORIE DU VEHICULE : Véhicule de transport en commun de personnes

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE
--

--

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ
--

Défaillances mineures

- 4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant (Gauche)
- 5.3.3.a.1. TUBES DE POUSSÉE, JAMBES DE FORCE, TRIANGLES ET BRAS DE SUSPENSION : Détérioration d'un silentbloc de liaison au châssis ou à l'essieu (Essieu 2 Arrière)
- 6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé (Avant Droite Inférieur)
- 6.2.6.a.1. AUTRES SIÈGES : Sièges défectueux ou mal fixés (pièces auxiliaires)
- 7.1.2.b.1. ÉTAT DES CEINTURES DE SÉCURITÉ ET DE LEURS BOUCLES : Ceinture de sécurité endommagée (Arrière Droite)
- 8.2.22.c.1. OPACITÉ : Le relevé du système OBD indique une anomalie du dispositif antipollution, sans dysfonctionnement important Code(s) défaut(s) standard(s) relevé (s) concernant le dispositif antipollution : P2BAC
- 9.1.2.c.1. ISSUES DE SECOURS : Marteau brise-vitre manquant (Arrière)

COMMENTAIRES :

Echappement du véhicule inadapté à l'introduction de la sonde de l'opacimètre, opacité des fumées contrôlée visuellement

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES
--

Frein de service :

Efficacité globale (≥ à 50%) : 72%
 Efficacité par essieu : E1 : 80% E2 : 67%
 Déséquilibre (<20%) E1 : 9% E2 : 3%

Feux de croisement (-0.5% à -2.5%) : G:-1.6% D:-1.8% h<0,8m
Feux de brouillard avant (-1.0% à -3.5%) : G:-0.8% D:-1.7%

CERTIFICAT D'INSTALLATION

Je, soussigné (nom et prénom) Patrice JACQUAS

constructeur
 installateur désigné par le constructeur
 installateur qualifié

Certifie que l'installation de l'éthylotest anti démarrage décrit ci-après e été effectuée par moi-même conformément aux instructions de montage fournies par le fabricant du système.

Description du véhicule :

Marque : VOLKSWAGEN
 Type : CRAFTER
 Numéro de série : WU 1 222 2 E 2 860 391 98
 Numéro d'immatriculation (2^e monte) : CY- 976 - DV

Description du dispositif pour le véhicule :

Marque : ACS
 Type : Alcolock V3 12V
 Numéro d'agrément ou de réception : 15/0953

Fait à : METZ, le 2/9/15

Cachet de l'entreprise

THOME

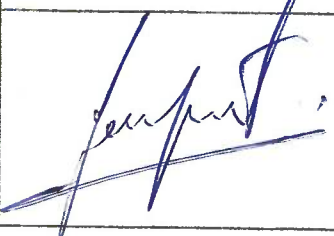
S.A.S. AU CAPITAL DE 5.037.500 €

59, avenue des 2 Fontaines - B.P. 16111 - 57061 METZ CEDEX 02

Tél. 03 87 31 87 00

Fax: Industrie 03 87 19 51 52 - Auto - Poids Lourds 03 87 30 27 71

R.C.S. THIONVILLE T1 B 414 963 585

Fonction	<u>Technicien EAD</u>
Signature	

THOME	Documentation SOGO	Version: V2 Référence: D1133
ATTESTATION LIMITEUR DE VITESSE		

N° d'attestation : 1901 / 21448

ATTESTATION DE VÉRIFICATION DU SYSTÈME DE LIMITATION DE VITESSE D'UN VÉHICULE

Echéance de validité de la présente attestation : 22-12-2020

Je soussigné(e),

Station agréée chronotachygraphe numérique : AUTODISTRIBUTION SOGO 6, rue Vaucanson 49000 ANGERS

Agrément chronotachygraphe numérique : 12.19.271.002.1

Station agréée chronotachygraphe analogique: THOME 59, avenue des deux fontaines 57061 METZ

Agrément chronotachygraphe analogique :

Vérificateur : JACQUAT Patrice

Adresse : 59, avenue des deux fontaines 57061 METZ

atteste que le système de limitation ou le limiteur de vitesse du véhicule ci-dessous a fait l'objet d'une vérification et que son fonctionnement est conforme aux exigences réglementaires en vigueur.

Vitesse de réglage du système de limitation ou du limiteur : 100 km/h.

Véhicule :

- marque : VOLKSWAGEN

- type : M2

- numéro de série : WV1ZZZ2EZ86032798

- numéro de immatriculation : CY-976-DV

Fait le : 23-12-2019

Lieu : METZ

Signature :


THOMÉ
S.A.S. AU CAPITAL DE 5.037.500 €
59, avenue des 2 Fontaines - B.P. 16111 - 57061 METZ CEDEX 02
Tél. 03 87 31 87 00
Fax 03 87 30 27 71
R.C.S. THIONVILLE TI B 414 983 585

THOME	Documentation SOGO	Version: V2 Référence: D1511
ATTESTATION DE VERIFICATION PERIODIQUE EAD		

Je, soussigné (nom et prénom) : JACQUAT Patrice

Vérificateur qualifié sous le numéro : TCP/18.X057076

certifie que l'éthylotest antidémarrage décrit ci-après a été vérifié par moi-même conformément aux règles applicables et aux instructions fournies par le fabricant du système.

Description du véhicule :

Marque : VOLKSWAGEN

Numéro d'immatriculation : CY-976-DV

Numéro de série : WV1ZZZ2EZ86032798

Description de l'EAD :

Analyseur:

- Marque : ACS

- Type : ALCOLOCK V3

- Numéro d'identification : 501023

Module de commande:

- Marque : ACS

- Type : ALCOLOCK V3

- Numéro d'identification : 0000968

Date de la prochaine vérification périodique :

Mois et année : 22-12-2020

Fait le 23-12-2019

Adresse du vérificateur :

THOME 59, avenue des deux fontaines 57061 METZ

Signature du technicien et cachet de l'entreprise :


THOMÉ
S.A.S. AU CAPITAL DE 5.037.500 €
59, avenue des 2 Fontaines - B.P. 16111 - 57061 METZ CEDEX 02
Tél. 03 87 31 87 00
Fax 03 87 30 27 71
R.C.S. THIONVILLE TI B 414 983 585

**ATTESTATION D'AMENAGEMENT
D'UN VEHICULE EMPLOYE AU TRANSPORT EN COMMUN DE PERSONNES**
N° 0689.09.075
(arrêté ministériel du 2 juillet 1982 modifié relatif au transport en commun de personnes)

L'aménagement du véhicule décrit ci après autorise le transport en commun de personnes dans les conditions suivantes :

Genre : TCP Carrosserie : CAR
 Marque : VOLKSWAGEN Type : 2EKZBJM50TNS MOD
 N°d'identification du véhicule : WV1ZZZ2EZ86032798

**NOMBRE MAXIMAL DE VOYAGEURS
(y compris le personnel du véhicule)**

CONFIGURATIONS ASSISES	TRANSPORT D'ADULTES				TRANSPORT D'ENFANTS			
	A	B	C	D	E	F	G	H
Conducteur	1	1	1	1	1	1	1	1
Convoyeur	0	0			0	0		
Assis (hors strapontins)	22	19			22	19		
Strapontins	0	0			0	0		
Nombre maximal de handicapés en fauteuil roulant	0	0			0	0		
Accompagnateur(s) obligatoire(s)	0	0			0	0		
Debout	0	(a)			(a)	(a)	(a)	(a)
Nombre maximal de personnes pouvant être transportées	23	20			23	20		

(a) En application de l'article 75, un arrêté préfectoral fixe éventuellement les conditions de transport d'enfants debout dans ce véhicule et doit être présenté avec le présent document

CONFIGURATIONS COUCHEES	TRANSPORT D'ADULTE				TRANSPORT D'ENFANTS			
	I	J	K	L	M	N	O	P
Conducteur								
Convoyeur								
Couchés								
Assis								
Accompagnateur obligatoire								
Autres personnes adultes (sauf convoyeur)								
Nombre maximal de personnes pouvant être transportées								

Sous les réserves générales de l'arrêté ministériel susvisé et les conditions particulières suivantes :

CONDITIONS PARTICULIERES

Le véhicule doit être équipé d'extincteurs conforme(s) aux dispositions de l'article 64 de l'arrêté ministériel susvisé
 Les véhicules non affectés à un service urbain doivent être équipés d'une boîte de premiers secours et d'une lampe autonome

Vitesse maximale 100km/h autorisée sur autoroute

Le véhicule est équipé du dispositif de verrouillage prévu à l'article 51-1

Fait à Ingwiller le

25/03/2009

Le Constructeur

La-DRIRE (1)

(1) Rayer la mention inutile



 SAS capital 3.000.000 €
 RC Seine B 428 161 490
 03 88 89 40 16 - Fax 03 88 89 47 99
 Route de Bitche - 67340 INGWILLER